

Randonnée Pédestre et Vtt « La traversée des grands bois »

SECURITE et REGLEMENT

- * Le port du casque obligatoire .
- * Tout participant s'engage à respecter le code de la route, les autres usagers , les consignes de l'organisation ainsi que les bénévoles et les sites traversés (ne pas jeter de déchets).Il sera responsable des accidents ,des vols dont il pourrait être l'auteur .
- * # La traversée des grands bois # est une randonnée: aucun classement ne sera établi.
- * Le participant en s'inscrivant ,reconnais ne pas avoir de contre-indications à la pratique du vtt ,de la marche et devront être couverts par leur assurance personnelle .Les organisateurs ont souscrit une assurance civile et décline toute responsabilité en cas de perte ,de vols ,d'accident en dehors des parcours et du site du rassemblement.
- * Les organisateurs peuvent modifier les parcours pour la sécurisée des participants .
- * En cas d'annulation de votre part ,aucun remboursement ne sera effectué.

Départ libre des parcours VTT et Pédestre

Difficulté	Familiale	Moyenne	Sportive
kms	10 km Vtt & Pédestre	30 km	50 km
Horaires de départ	8h30 à 9h30	8h30 à 9h30	8h30à 9h00
Recommandations	Enfants de moins de 8 ans Accompagné par un adulte (Gratuit pour -8 ans)	A partir de 12 ans avec autorisation parentale . Entrainement conseillé	Vététistes confirmés

Bulletin d'inscription (valable pour une personne)

NOM : prénom :

AGE : Femme : Homme :

ADRESSE COMPLETE :

Email :

Cocher la case correspondante

☒...10 km (pédestre) 4€ ☒...10 km (VTT) 4€

☒...30 km (VTT) 6 € ☒...50 KM (VTT) 8€

+2 € d'inscription sur place

RETOUR DES PRE INSCRIPTIONS AVANT LE 30 AOUT 2014

Cheque à l'ordre de : ESAE

Renseignements , Tel: 03 81 55 03 81 BOUDOT Jean Paul grande rue 70150 PIN

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné :

représentant légal de :

l 'autorise à participer à la manifestation .

Date et Signature :